



2380 ha

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage

BELLEDONNE

Faune et flore de montagne :
Bouquetin des Alpes,
Chamois, Cerf, Chevreuil,
Sanglier, Loup, Tétrasyre,
Perdrix bartavelle, Lagopède
alpin, Lièvre variable,
Hermine, Aigle royal

Propriétaires :
Etat, EDF et privés

Gestionnaire : ONCFS

Partenaires : FDC, ACCA la
Ferrière d'Allevard,
communes

Statut juridique :
Réserve de Chasse et de
Faune Sauvage (Arrêté Minis-
tériel du 16 janvier 1984)

Accès du public sur le site :
réglementé,
prendre contact avec la
Délégation Régionale de
l'ONCFS

La Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Belledonne-Sept Laux a été créée en 1984 dans le but d'assurer le succès d'une opération de réintroduction de Bouquetin des Alpes. Cette opération fut une réussite puisqu'à partir de vingt spécimens transportés depuis la Suisse, plus de mille bouquetins ont pu à ce jour s'installer sur le site. La réserve est ainsi devenue un territoire expérimental de référence pour l'étude de la dynamique des populations de bouquetins. De nouveaux objectifs ont progressivement vus le jour : la conservation des richesses patrimoniales du site, via la réalisation de suivis sur la faune sauvage, et l'information du public.

Nos principales missions à Belledonne :

Recherche

- Modélisation du fonctionnement démographique de la population de Bouquetin des Alpes
- Validation de méthodes de suivis indirectes d'ongulés (indicateurs de changements écologiques)
- Etude de l'occupation spatiale de la population de Bouquetins des Alpes



Conservation

- Suivi des populations de Tétrasyre et de Perdrix bartavelle (site de référence OGM)
- Monitoring sur le Chamois au moyen d'indicateurs de changements écologiques



Valorisation

- Animations scolaires et accueil du grand public à la Maison du bouquetin
- Réalisation d'un CD rom « A la découverte du Bouquetin des Alpes » et de divers supports interventions (posters, photographies, ...)



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

ONCFS
5, allée de Bethléem - ZI Mayencin
38610 Gières
www.oncfs.gouv.fr